

2017 EVALUATIONS FC3

Samedi 20 mai 2017 (après-midi)

GUEBWILLER – Les Dominicains de Haute-Alsace

Epreuves

Chaque candidat fera une prestation musicale de 20 minutes sur scène devant le public et un jury composé de personnalités du monde musical.

Cette prestation comportera une partie imposée par le CDMC et une partie au choix du candidat.

Répertoire instrumental imposé (environ 10 mn)

Le candidat interprétera la (les) pièce(s) instrumentale(s) imposée(s).

Pour ce répertoire imposé, un pianiste accompagnateur officiel sera mis à la disposition des candidats jouant d'un instrument monodique ou des percussions.

Deux répétitions de 30 minutes chacune se feront au cours des deux semaines qui précèdent l'évaluation.

Un raccord est prévu dans la salle pour tester l'acoustique, le jour de l'évaluation en matinée.

NB : la flûte à bec sera accompagnée par un clavecin, les instruments type « musiques actuelles » disposeront d'un lecteur CD et d'une amplification.

Répertoire instrumental au choix

Le candidat interprétera une ou plusieurs pièces instrumentales de son choix, avec un accompagnement piano.

Il aura la possibilité de se présenter en musique de chambre jusqu'au trio.

L'accompagnateur piano ne sera pas pris en charge par le CDMC pour le répertoire au choix.

La prestation totale (répertoire imposé et au choix) ne devra pas excéder 20 minutes.